

Bourgneuf en Retz le 13 octobre 2016

**A TOUS LES PRESIDENTS DE CLUBS
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR
ET CADRES DE LA LIGUE**

Madame, Monsieur,

Le dimanche 2 octobre 2016 lors de la réunion du Comité de la Ligue des Pays de la Loire après un tour de table sur la démission de la secrétaire Véronique Canovaggio (licence non reprise) et du Président Jean Pierre Gautier (AG 2017) d'autres membres ont émis le même souhait.

*Les membres restant de la Ligue ont proposé la révocation du Comité Directeur, le bureau a voté **OUI** à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le Comité de la Ligue sortant assure les gestions courantes jusqu'à l'Assemblée Générale Elective du dimanche 15 janvier 2017, sachant qu'après le Congrès Fédérale le 01 avril 2017, il faudra faire une Assemblée Générale Exceptionnelle pour voter les nouveaux statuts.*

C'est pourquoi à ce jour et être dans la légalité (règlement intérieur 3 mois minimum avant la date) sur l'Assemblée Générale Elective, je vous joins une déclaration de candidature. Celles-ci doivent parvenir à la Ligue au minimum 2 mois avant la date de réunion du collège électoral par lettre recommandé avec AR à l'aide de l'imprimé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

**Le Président
Jean Pierre Gautier**